



Echos du Conseil municipal du 26 octobre 2007

Ce premier Conseil municipal était important, puisqu'il devait élire le Maire, les Adjoints et les 3 Conseillers communautaires.

Les propos tenus par les portes parole de la liste d'opposition ont été mal venus : remettre en cause la légitimité de la liste majoritaire n'est pas correct en démocratie. C'est sans doute à mettre sur le compte de l'amertume et de la désorientation qui a semblé marquer cette liste : dans la foulée de l'élection, 3 de ses membres ont démissionné. Souhaitons qu'ils reviennent à une attitude plus constructive.

Bonne lecture !

Patrick COTREL,
*Président du groupe Harmonicité
au sein du Conseil municipal*

Vous pouvez retrouver ce compte-rendu et les précédents sur mon BLOG :

<http://www.patrickcotrel.com/>

et sur le site harmonicité :

<http://www.sainteluce-harmonicite.fr>

Election du Maire :

Après l'annonce des résultats de l'élection municipale et l'installation du nouveau conseil municipal par Me Lemaitre, nous passons au premier point de l'ordre du jour : l'élection du Maire.

Patrick MYRAN fait une déclaration au nom des Elu(e)s d'opposition. S'adressant à Bernard AUNETTE, il dit « votre ténacité est récompensée. J'aurais aimé vous féliciter, mais je m'en abstenrais. Car étant donnée le fort taux d'abstention, on peut s'interroger sur la représentativité de nos deux listes. D'ailleurs, cette élection n'aurait pas dû avoir lieu : la démission du Maire ne l'explique pas. (...) Les difficultés du fonctionnement des services municipaux remontent bien avant juin dernier, et nous avons répondu à l'appel à l'aide des Chefs de service. (...) c'est cette crise qui a provoqué les élections. (...)

Aujourd'hui, grâce à Me LEMAITRE depuis un mois et demi, il n'y a plus de crise et le fonctionnement est redevenu normal.

Malheureusement, cette affirmation est loin d'être vraie : ce n'est pas en un mois et demi qu'on peut sortir d'une crise aussi grave. Il faudra beaucoup de temps, d'écoute et de remise en confiance pour sortir durablement d'une telle crise.

Vous-même n'avez rien entrepris pour le personnel, pas même une déclaration en Conseil municipal. Vous avez proféré des contre vérités. Nous n'avons pas été battus à la loyale. (...)

Il a fallu que vous fassiez appel à des ténors de la politique pour masquer cela. (...) Vous avez fait des promesses irréalistes. (...)

Nous avons eu droit à une cuisine entre 5 partis, à une tambouille. Affaire à suivre.

Seul M. COTREL s'est préoccupé du personnel. Lui seul peut garder une indépendance de la commune vis-à-vis de Jean Marc AYRAULT. C'est la raison pour laquelle nous allons faire un vote symbolique pour M. COTREL au poste de Maire. (...)

Mais sa liste **Harmonicité** s'est vendue au plus offrant. Les électeurs ont été floués. (...)

Là encore, cette affirmation est erronée : la liste de Me LEMAITRE nous proposait plus de poste, en cas de fusion avec elle, que ce nous avons obtenu du PS.

Les partisans de M. BRASSELET nous ont fait perdre. »

Patrick COTREL : « Avant de procéder au vote, je voudrais faire la déclaration suivante au nom du groupe **Harmonicité**.

Au moment de la préparation de ces élections municipales, des désaccords se sont fait jour entre le Parti Socialiste d'un côté, LUCIDE et les

Verts de l'autre. Ces désaccords portaient principalement sur la méthode de constitution d'une liste municipale et sur la gouvernance. Ils ont donné lieu à deux listes séparées au premier tour. Pour notre part, nous avons présenté une liste de gauche s'appuyant avant tout sur des militants associatifs, réunissant de l'expérience et des compétences, sans négociations et accords préalables entre partis politiques.

Après le premier tour, notre liste et les membres de notre comité de campagne ont voté à l'unanimité pour la recherche d'une fusion avec la liste « Sainte-Luce avance ».

Il nous semble en effet qu'au-delà des divergences que j'ai évoquées, nos programmes et les valeurs présentés par les deux listes comportent de nombreux points communs. L'accord que nous avons passé avec la liste « Sainte-Luce avance » permet, nous le pensons, que les aspirations dont nous sommes porteurs soient prises en compte dans les politiques municipales développées par la nouvelle majorité. Nous espérons pouvoir avancer ensemble vers une ville plus accueillante et solidaire, une ville qui sache préserver son environnement et qui permette à chaque génération et groupe social de trouver sa place. En un mot, pour faire de Sainte-Luce un modèle d' **Harmonicité**.

De plus, cette alliance correspond aux souhaits d'une majorité de Lucéennes et Lucéens : le résultat du second tour l'a démontré.

En conséquence, nous voterons sans hésitation pour les candidats que nous présentons en commun aux postes de Maire, d'Adjoints et de Conseillers communautaires.

Merci de votre attention. »

Le vote a ensuite lieu et donne le résultat attendu : 26 voix pour Bernard AUNETTE qui est élu Maire et 7 voix pour Patrick COTREL..

Marie Edith LEMAITRE fait ensuite une déclaration. Elle félicite Bernard AUNETTE, mais lui reproche de ne pas s'être intéressé aux problèmes du personnel municipal. Elle lui reproche également d'avoir refusé de réunir un Conseil municipal en septembre pour traiter de deux questions urgentes. La première concerne le choix de l'aménageur de la ZAC de la Minais. La seconde le lancement des opérations complémentaire du recensement. Elle a donc dû prendre seule la décision ; et le résultat est important, puisque nous sommes maintenant officiellement à 13 248 habitants (précédemment 11 498), ce qui va entraîner une augmentation de

la Dotation Générale de Fonctionnement versée par l'Etat de 182 000€.

« Avec un effectif de 175 Agents municipaux (équivalents temps plein) qui représentent 56,5% du budget de fonctionnement et un endettement de **832€ par habitant**, on vous laisse une commune avec un bon état financier. On espère que vous saurez faire de même. », Conclue-t-elle.

Il faut souligner que le chiffre de l'endettement cité par Me Lemaitre est inexact. Le chiffre figurant dans le projet de budget supplémentaire présenté au Conseil municipal du 25 juin 2007 est de 1031€.

Deux déclarations sont ensuite faites.

Christophe CLERGEAU : (résumé) « Ce passage à gauche est historique : pour la première fois Sainte-Luce a un Maire de gauche. C'est le fruit du travail de plusieurs générations de militants de gauche qui nous sont reconnaissant aujourd'hui. Mais nous sommes tournés vers l'avenir, pas le passé.

Votre déclaration est grave : la légitimité vient du suffrage universel et vous semblez la remettre en cause.

Vous prenez le personnel municipal en otage. De plus, vous vous livrez à une tambouille politique en votant pour Patrick COTREL.

Il faut vous y faire : les électeurs ont tranché. Ils ont voulu apporter leur confiance au PS et à ses partenaires.

Les Lucéens ont envie de participer à la vie locale : on va leur en donner la possibilité, car nous avons besoin de toutes les énergies, de toutes les propositions.

Nous avons eu deux listes au premier tour. Cette diversité est une richesse au service de tous.

Nous avons réalisé une synthèse entre sensibilités complémentaires. Et nous aurons une liste d'union dès le premier tour en mars prochain. Le Maire doit être un patron et un animateur.

Sainte-Luce Avance constitue une équipe soudée, avec des militants de partis et des militants associatifs. Nous devons mettre en œuvre notre projet.

Bernard AUNETTE est un homme qui sait trancher, mais qui sait écouter. Nous le saluons. »

Bernard AUNETTE : (résumé) « Je vous remercie de votre confiance, ainsi que les 2700 électeurs qui ont voté pour notre liste d'union de la gauche.

Cette victoire vient après une crise grave au sein de la majorité sortante qui a provoqué cette élection générale anticipée. Le refus de voter le

compte administratif et le budget supplémentaire a provoqué une paralysie de la municipalité. Notre victoire est le fruit du travail des Elus de gauche au sein du Conseil municipal, qui ont pratiqué une opposition constructive dans le respect des personnes. C'est aussi la victoire de nombreux militants de gauche engagés dans la vie associative (sportive et culturelle). La vie associative est le creuset de l'engagement municipal. L'union des forces de gauche et de progrès a permis cette victoire. Nous voulons construire un nouvel esprit de ville. Merci à Roselyne DURAND et à Patrick COTREL d'avoir rendu cette union possible.

Nous avons besoin de démocratie participative, de Développement Durable et de nouveaux équipements sportifs. Un nouveau souffle est nécessaire.

Nous allons remettre la municipalité en route, établir le dialogue social et préparer le budget 2008.

J'ai rendez vous avec la SELA dès lundi, et nous préparons les premières mesures pour marquer le changement. Nous devons aussi préparer nos propositions pour les 15 ans à venir pour réussir le changement.

Je souhaite être un Maire de rassemblement, un Maire bâtisseur et un arbitre.

Dès maintenant mon équipe va se mettre au travail pour que Sainte-Luce avance ! »

Election des adjoints

Ils sont au nombre de 9. Le vote pour chacun d'eux a été obtenu par le même nombre de voix : 26 pour et 7 votes blancs. Résultats :

1 ^{er} Adjoint	Christophe CLERGEAU	Education, jeunesse
2 ^{ème} Adjointe	Roselyne DURAND	Solidarités et Action sociale
3 ^{ème} Adjoint	Pierre GRASLEPOIS	Culture et patrimoine
4 ^{ème} Adjointe	Maryvonne SARRAZIN	Urbanisme et Aménagement de la ville
5 ^{ème} Adjoint	Patrick COTREL	Déplacements et environnement
6 ^{ème} Adjointe	Anne MORINIERE	Démocratie participative, Vie associative, Vie des quartiers et Communication
7 ^{ème} Adjoint	Cyrille AUDRAIN	Sports
8 ^{ème} Adjointe	Marie Lise ROYNET LACHAISE	Petite enfance et Enfance
9 ^{ème} Adjoint	Luc GEISMAR	Développement économique, Relation avec les entreprises et Tourisme

Election des représentant à Nantes Métropole

Une seule liste présentée, composée de : **Bernard AUNETTE**
Patrick COTREL
Christophe CLERGEAU

Cette liste est élue avec 26 voix et 7 votes blancs.